

Conditions de participation pour le Kletterwald Lauschhütte



1. Chaque participant est obligé de lire ces conditions de participation avant d'entrer dans le parcours du Kletterwald. Il confirme avec sa signature avoir pris connaissance des conditions de participation et de les accepter. Les responsables d'un participant mineur sont obligés de lire les conditions de participation et de les expliquer au participant mineur avant que celui-ci puisse entrer dans le parc. Ils confirment avec leur signature avoir lu et expliqué au mineur les conditions de participation et de les accepter.

2. La fréquentation du Kletterwald constitue une activité à risques et se fait à vos risques et périls. Chaque participant engage sa propre responsabilité en cas de non respect des conditions de participation. Les parcours hauts (bleu et rouge) sont ouverts à tous les participants de 8 ans et plus qui n'ont pas de maladie ou de troubles psychique qui pourrait lors de leur entrée dans le parcours présenter un danger pour leur propre santé ou celle d'autres personnes. Les enfants de moins de 12 ans sont obligés de grimper accompagnés d'un adulte dans les parcours hauts. Les personnes en état d'ébriété ou sous influence de drogues ne sont pas autorisées à entrer dans le Kletterwald.

3. Il n'est pas autorisé d'apporter des objets dans le parcours qui pourraient présenter un danger pour le participant ou d'autres personnes (bijoux, portables, caméras etc.).

4. Chaque participant est obligé d'assister à la démonstration de sécurité avant d'entrer dans le parcours. Toute instruction et décision de la part du gérant ou de l'entraîneur est impérative. En cas d'infraction ou de non-respect des instructions ou des consignes de sécurité du gérant/entraîneur, le participant irrespectueux peut être exclu du parcours. Le Lauschhütten Betriebs GmbH & Co. Event KG décline toute responsabilité en cas de dégâts entraîné par l'infraction ou non-respect des instructions ou des consignes de sécurité édictée par le gérant/entraîneur.

5. L'équipement emprunté (casque, baudrier, corde avec des mousquetons) doit être utilisé selon les consignes du gérant/entraîneur. L'équipement n'est pas transmissible à d'autres personnes, ne peut pas être enlevé pendant le parcours et doit être rendu 3 heures après la remise. Les mousquetons doivent être assuré dans le sens opposé (de deux côtés) dans la corde de sécurité. Lors d'un changement de parcours un mousqueton doit toujours rester assuré. Il n'est pas autorisé d'enlever les deux mousquetons de la corde de sécurité en même temps. En cas de doute faites appel à un responsable.

6. Une personne maximum est autorisée d'évoluer sur une station en même temps. 3 personnes maximum sont autorisées à s'attarder sur une plate-forme en même temps. Après une initiation aux techniques d'assurance les participants peuvent grimper en pratique autonome sur les prises (arbre à grimper). L'assurance est à effectuer selon les consignes des entraîneurs.

7. La direction se réserve le droit d'exclure toute personne du parc qui ne respecterait pas les conditions de participation. La direction se réserve également le droit de fermer le parc pour des raisons de sécurité (incendie, tempête, orage etc.) Dans ce cas aucun remboursement des frais d'entrée n'aura lieu.

8. Lauschhütten Betriebs GmbH & Co. Event KG est responsable des dommages corporels dans le cadre des dispositions légales. Lauschhütten Betriebs GmbH & Co. Event KG n'est responsable des dommages matériels et pécuniaires que dans le cas d'une faute grave ou lourde de ses représentants légaux ou de son personnel.

Avec ma signature j'approuve les conditions de participation ci-dessus pour l'utilisation du Kletterwald. Enfants de moins de 18 ans ont besoin de l'accord (avec signature) d'une personne disposant de l'autorité parentale :

Prénom, Nom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Date/signature (personne disposant de l'autorité parentale): _____



LAUSCHHÜTTE
NATUR ERLEBEN UND GENIESSEN